Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 555

Rubrik: Courrier

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COURRIER

Se battre contre des moulins

Un citoyen aux prises avec le pouvoir établi dans ce qu'il a de plus massif et aussi de plus diffus et de plus inquiétant: c'est le sens du témoignage que nous envoie Pierre Lehmann cette semaine. Nous le publions comme nous l'avons reçu, mis à part quelques modifications de pure «prudence» rédactionnelle que ne manquera du reste pas de nous reprocher P. Lehmann dont on apprécie dans ces colonnes la présence depuis longtemps. Avouons-le, nous n'avons pas suivi de près cette affaire de Montreux — ses derniers rebondissements ne doivent pas avoir tenu non plus en haleine la majorité des lecteurs de DP: le fond du problème est peut-être sujet à interprétations à l'infini; mais ce qui reste en tout cas, et qu'il est impossible d'écarter d'un simple revers de main, c'est cette image du fonctionnement de la démocratie, sur le terrain. (Réd.)

Je fais partie de Sauver Montreux, association qui essaye de mettre un frein au béton, aux routes et d'une manière générale au massacre systématique du site montreusien. Entreprise difficile. Les forces sont manifestement très inégales. D'un côté une Municipalité — priorité aux affaires! — ne songeant qu'à promouvoir une expansion économique profitant à un petit nombre de favorisés. Elle dispose d'un pouvoir quasi-total. Rien à attendre ni de la presse, ni du Conseil communal où le son de cloche de la Municipalité domine. De l'autre côté, l'association Sauver Montreux, avec des moyens quasi-nuls mais disposant du soutien d'une fraction de la population. On ne sait au juste l'importance de cette fraction. La population a en effet donné une fois raison et une fois tort à Sauver Montreux dans sa lutte contre le béton-roi.

*

Sauver Montreux s'est opposé à un projet d'agrandissement de l'actuelle maison des congrès. Ce projet utilise au maximum le volume disponible en vertu du plan de quartier. C'est son seul «mérite». Ses inconvénients sont nombreux. Il force à la destruction d'un beau jardin en bordure des quais. Il impose en lieu et place une sinistre façade de 70 mètres de long et de 8 mètres de haut. L'arrière-pays ne sera plus visible. De plus, ce projet aberrant ne résout rien côté parking. Montreux a en effet depuis longtemps un problème de parcage de voitures et c'est probablement la seule ville touristique à utiliser des quais piétonniers pour y aligner des véhicules.

L'opposition de Sauver Montreux à ce projet a bien entendu été levée par la Municipalité. L'association s'adressa alors à la commission cantonale qui accepta le recours.

Les travaux ne pouvaient donc commencer immédiatement, ce qui énervait considérablement le Syndic et ses amis. Tout cela était en effet ultra-pressé, pour des raisons financières. Cela explique probablement en partie pourquoi le projet a été bâclé.

*

La commission de recours doit se réunir le 4 juin pour visiter les lieux et écouter les arguments des deux parties. Mais déjà vers mi-avril, le président de la commission autorise la Municipalité à commencer la destruction du site (un ancien hôtel en bordure des quais). Lors de sa visite des lieux, la commission a sous les yeux des amas de terre et de gravats, des grues et des madriers. Les gabarits qui auraient pu donner une idée de l'impact des constructions projetées ont disparu dans la bagarre. Pour le moment, on voit encore les Rochers de Naye et l'arrière-pays, mais la commission n'y prête aucune attention. Avec un sérieux à la Buster Keaton, elle regarde des plans et écoute les explications d'un jeune ingénieur de la commune qui a manifestement résolu tous les problèmes avant même qu'ils ne se posent.

Après une heure de cet exercice d'information de routine unilatérale, la commission et son cortège d'accompagnants, parmi lesquels on reconnaît le Syndic de Montreux, des municipaux, un architecte et quelques âmes en peine, reprend dignement le chemin de la salle de la Municipalité. Là ont lieu les plaidoiries. Mais manifestement, tout se passe comme si la décision était déjà prise, la destruction du site est en cours et les plaidoiries seront pour la forme. M. Jeanneret, vice-président de Sauver Montreux, défend la nature, l'esthétique, les quais. Il dénonce le scandale du parcage des voitures sur ces mêmes quais et l'ineptie du projet de la Municipalité qui non seulement défigurera le site mais encore ne fera qu'aggraver ces problèmes de parking. Il propose un contre-projet qui permettra de sauvegarder l'esthétique du site et fournirait aux voitures des places de stationnement n'empiétant pas sur les quais. Ce contre-projet n'intéresse manifestement personne. L'avocat de la Municipalité se livre alors à un exercice de rhétorique assez confus et plein de sous-entendus visant à discréditer les opposants. Il y est surtout question d'articles de loi. Il y a beaucoup de voici-voilà-que juridiques au bout desquels on conclut que les opposants sont des vilains et la Municipalité un aéropage de grands hommes. On demande à la commission de rejeter le recours (mais tout n'est-il pas joué depuis longtemps?) et en plus de punir les vilains opposants qui ont failli faire perdre de l'argent aux promoteurs montreusiens.

* * *

La seule chose dont on ne parle pas, c'est du fond du problème: faut-il conserver le site, faut-il préserver les quais, est-ce que le projet proposé satisfait à ces critères?

Mais il n'est pas question de satisfaire à ce genre de critères. Il faut satisfaire à des articles de loi. Et il faut des avocats pour entortiller les causes dans ces articles de loi. C'est ce genre de charabia qui décide de l'esthétique d'une région.

* * *

L'opposition de Sauver Montreux apportera peut-être même un revenu supplémentaire aux promoteurs grâce à une nouvelle idée de la Municipalité: pour éloigner le quai et les piétons de la sinistre façade qu'elle a proposé d'édifier, la Municipalité propose maintenant de combler le lac sur une lar-

geur suffisante. Cela permettra peut-être aussi de parquer plus de voitures sur les quais. Même Grock qui poussait son piano vers son tabouret n'aurait pas eu l'idée d'une pareille absurdité.

P. Lehmann.

COMMERCE

Liberté: prix en hausse

Tous les journaux l'ont annoncé, y compris ceux, et c'est le plus grand nombre, qui ne risquent pas de se trouver une fois dans la même situation. Le «Tages Anzeiger», principal quotidien du pays, derrière le torchon nommé «Blick», subit une nouvelle menace: après le boycottage des importateurs de voitures, suite à une excellente étude sur le groupe de pression de l'automobile en Suisse — perte sèche jusqu'à fr. 500 000.— par mois depuis mars 1979 — le quotidien zurichois est pris pour cible par le journal des associations patronales qui appelle à un boycottage élargi. Aux dernières nouvelles l'appel a été entendu. La raison de la colère des patrons? La manière dont le journal a couvert l'été chaud zurichois.

UN TRAVAIL EXEMPLAIRE

On savait l'influence des grands annonceurs sur la presse quand il s'agit de leurs intérêts directs: le payeur s'accommode mal des vérités à son sujet.

Maintenant la menace est plus générale; la censure vise une information qui n'a rien à voir avec une entreprise ou un produit particulier. L'épreuve de force engagée a comme objectif un changement dans la politique rédactionnelle.

Le prétexte est fort bien choisi: des événements — les manifestations de jeunes des deux derniers mois — teintés de violence et qui ont indisposé une bonne partie de la population, des événements qui ne mettent en scène, en tout cas aux premiers rangs, que des «marginaux». Les patrons n'ont pas pris de risque.

Or précisément, à propos de ces manifestations autour d'un centre autonome, le «Tages Anzeiger» a fourni un travail exemplaire, que peu de journaux dans notre pays ont le courage de faire. Tout d'abord une description minutieuse des événements pendant des semaines — c'est le moins qu'on puisse demander à un journal d'information — des interviews des protagonistes, des commentaires nombreux qui donnent aux lecteurs tous les éclairages utiles pour comprendre l'événement et se faire une opinion. Bref, tout le contraire de la suffisance arrogante et du moralisme bouffi de la «très sérieuse» «Neue Zürcher Zeitung» dont les rédacteurs perdent leur sang-froid aussitôt qu'ils sont confrontés à un événement inattendu; le contraire aussi de «Blick» qui salit inévitablement tout ce qu'il touche et qui abaisse ses lecteurs.

Cette connaissance des faits, cette intelligence de la réalité sans laquelle il n'y a pas de vie démocratique, c'est ce que cherchent à empêcher les boycotteurs. Tout comme les hérauts du combat contre la ceinture de sécurité et les militants de la vitesse libre sur les routes, ils préfèrent les rideaux de fumée, cette fumée qui anesthésie lentement et sûrement les esprits.

PS. Les journalistes zurichois sont descendus dans la rue — encore une atteinte à la liberté de circulation! — pour protester contre le boycottage. Les journaux suisses oseront-ils refuser les annonces des fossoyeurs de la liberté de la presse? En mars de l'an passé, aucun, à notre connaissance, n'avait réagi. A moins qu'ils préfèrent combattre sous la bannière de la liberté du commerce et de l'industrie. Dans ce cas, ils ne seront plus que des marchands de salade.

Les nouveaux croisés

En Suisse les rues et les routes sont devenues depuis quelque temps le haut lieu du combat pour la liberté. Non pas la liberté de manifester, d'exprimer collectivement une opinion lorsque l'insatisfaction est grande et les moyens de la dire faibles. Non, cette liberté-là est peu prisée chez nous; elle fait désordre et engendre la peur, et puis elle est superflue dans un Etat de droit où tous les mécanismes d'expression ont été mis en place depuis longtemps déjà. Enfin et surtout cette liberté gêne la circulation.

Circulation: le dernier bastion où notre liberté est entravée. Dieu merci cet automne, grâce à de courageux militants, nous aurons l'occasion de dire notre mot; le référendum sur la ceinture de sécurité a abouti et bien abouti, grâce à la vigilance des Romands, on peut bien le souligner! Mais les Alémaniques ne sont pas en reste en ce qui concerne nos libertés: à peine la campagne d'essai pour la limitation de la vitesse à 50 km/h a-t-elle débuté que d'autres militants, tout aussi courageux, brandissent l'étendard du droit pour fustiger cette nouvelle atteinte à notre liberté; leur engagement va jusqu'au point de prendre en charge les frais de procédure judiciaire des contrevenants. Bel exemple d'engagement concret.

En plein été il est réjouissant de constater que la résistance à l'arbitraire reste une constante de l'esprit helvétique.